

# INFORMATIONS MUNICIPALES



18 décembre 2017

## Avis d'enquête complémentaire

Conformément aux dispositions de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 et de son règlement d'application du 19 septembre 1986, la Municipalité de Vucherens soumet à l'enquête publique complémentaire du **3 janvier au 1<sup>er</sup> février 2018** inclus:

- **les modifications apportées au Plan partiel d'affectation du village** suite à l'enquête publique d'avril-mai 2017.

La présente enquête complémentaire porte uniquement sur les modifications qui sont indiquées en rouge sur le plan et qui touchent les parcelles n° 144, 146 et 273.

Le règlement du Plan général d'affectation et du Plan partiel d'affectation du village et le rapport d'aménagement selon art. 47 OAT sont disponibles pour information.

Ces documents sont consultables au greffe communal aux heures de bureau.

Les oppositions ou observations éventuelles doivent être adressées par lettre recommandée à la Municipalité de Vucherens (Chemin du Collège 8, 1509 Vucherens), et ce durant le délai d'enquête.

La Municipalité

---

### Greffe communal

Heures d'ouverture : lundi 9h00 à 11h00

Chemin du Collège 8, 1509 Vucherens - Tél. 021.903.26.74 – [greffe@vucherens.ch](mailto:greffe@vucherens.ch) - [www.vucherens.ch](http://www.vucherens.ch)